

DROITS CULTURELS À L'EXCELLENCE POUR ET PAR TOUS : *une contradiction ?*

Les droits culturels et la notion d'« excellence artistique », souvent opposés, peuvent au contraire être conciliables si l'on adopte une vision plus ouverte de la culture que celle des beaux-arts et si on la considère comme un bien commun.

PATRICE MEYER-BISCH

Comment sortir de l'opposition entre culture populaire et culture d'élite ? Comment concilier l'excellence avec la plus large participation possible ? Choisir au nom de l'excellence des « créateurs » et des œuvres au détriment de la participation, c'est avoir une culture de l'offre et de la consommation ; choisir la participation au détriment de l'excellence, c'est risquer de demeurer dans la médiocrité et le relativisme. Au regard des droits culturels, il faut tenir les deux bouts : chacun a le droit, mais aussi la liberté et la responsabilité, de participer à la vie culturelle de la façon la plus excellente possible¹. Autant dire que chacun a le droit de faire l'expérience, pour lui-même et avec d'autres, que le travail culturel, sous ses différentes formes, permet de reconnaître et d'épanouir ce qu'il y a de meilleur en lui comme dans ce(ux) qui l'entoure(nt). Pour réaliser cette double exigence, il est nécessaire de ne pas cloisonner « la » culture dans les beaux-arts et les patrimoines et d'adopter une vision transversale du travail culturel. Une politique publique en démocratie est fondée sur la réalisation de ce bien commun.

L'ART ET LES ARTS DE L'EXCELLENCE

« L'excellence est un art que l'on n'atteint que par l'exercice constant. Nous sommes ce que nous faisons de manière

répétée. L'excellence n'est donc pas une action mais une habitude². » Selon Aristote, le philosophe antique des capacités, la force, ou vertu, s'exerce et se développe au point de devenir *habitude*, ou seconde nature ; lorsqu'elle arrive à son but, une excellence grâce à un art maîtrisé, elle devient *virtuosité*. Aristote parle de la force tant du tireur à l'arc que du joueur de cithare. Celui qui ne peut exercer aucune de ces disciplines culturelles constitutives des arts au sens large, depuis celui d'éduquer, d'informer, jusqu'à celui de soigner, d'aménager, de bâtir, de découvrir la beauté sous toutes ses formes et d'y contribuer ne serait-ce qu'un peu, demeure dans l'aliénation. Les droits culturels sont des droits de participer à cette émancipation.

Certains, notamment en France, redoutent l'emploi du mot « excellence » sous le prétexte que celle-ci serait définie par le ministère et des académies. Mais ne pas chercher *une* excellence dans le travail culturel n'a strictement aucun sens. Ce travail a forcément une composante d'arrachement, non pour se dégager du particulier afin d'atteindre un universel abstrait, mais au contraire pour aller chercher véritablement un universel là où l'on est, dans une série d'expériences singulières. L'excellence dérange car elle s'oppose, assez brutalement, au relativisme. L'égalité de droit n'est pas l'égalitarisme des productions et des modes

de vie. Les droits humains en général, les droits culturels en particulier, sont les droits au meilleur, à ce point où chacun peut reconnaître et voir reconstruite sa dignité en épanouissement, en d'autres termes sa créativité.

L'excellence est dans l'art de ces répétitions qui trouvent peu à peu leur justesse au point de créer une virtuosité acquise, un nouveau seuil pour aller plus loin. L'ajustement se fait en critiques et admirations successives et réciproques, par croisements au sein de communautés de savoirs et de pratiques. En d'autres termes, *l'excellence demande un engagement individuel, mais sa conquête nécessite une œuvre commune, comme ressource et comme but*. L'excellence est nécessaire à la création, puisqu'il s'agit de produire quelque chose qui n'était pas encore dans les habitudes acquises. Il s'agit donc de développer un niveau d'habitude nettement plus élevé, qu'il s'agisse de l'art du peintre ou de l'art médical d'une personne soignante. Or, ces niveaux de virtuosité ne peuvent être isolés, ils sont nourris par des milieux porteurs. Il convient de chercher l'excellence dans les différents métiers pour comprendre comment et à quelles conditions il est possible de développer une excellence commune au niveau d'une équipe, d'une structure, d'une collectivité, comprise comme communauté politique. Il n'y a donc pas qu'un art de l'excellence, mais de nombreux arts, dans chaque discipline. Leur

conjonction est requise pour sortir de notre impuissance et de nos limites. C'est pourquoi les cinq axes présentés dans cet article déclinent une diversité d'arts.

L'ART POUR L'ART ET L'ART DE FAIRE

La diffusion des œuvres culturelles suscite l'admiration et donc libère en chacun du désir, certes. C'est notamment le but de toute éducation : donner accès à des domaines infinis de savoir, d'émerveillement, de questionnement, comme autant de lignes de communication avec soi-même, les autres et le monde. L'excellence rayonne par elle-même. Mais que faut-il pour que cette rencontre ait lieu ? En premier, l'art du pédagogue, ou médiateur, mais aussi bien d'autres « arts » au sens le plus large, qui peuvent avoir chacun leur excellence. L'hypothèse proposée ici est que deux excellences – ou du moins deux approches au plus près possible de l'excellence – doivent se compléter pour répondre aux droits culturels des uns et des autres.

L'art pour l'art. D'un côté, l'excellence se vit dans « l'art pour l'art », la « science pour la science », le « métier pour le métier », la « fête pour la fête », la « rencontre pour la rencontre », etc. C'est son aspect « longitudinal », une dynamique qui pousse l'acte pour lui-même dans toutes ses longueurs et la discipline au maximum, pour en jouir, comme une passion

plus ou moins unique. Mais chaque discipline culturelle possède en son intime cette double valeur : jouissance gratuite et utilité pour d'autres, car dans sa spécificité elle atteint un ensemble de valeurs qui rayonne sur les autres, y compris dans la vie quotidienne. L'art pour l'art porte en lui-même une vertu médiatrice qui le tourne vers d'autres arts de faire.

L'art de faire. Un art de faire est bien sûr aussi une discipline culturelle possédant une fonction de médiation (enseigner, communiquer, produire des instruments, des spectacles, des œuvres de toutes sortes) qui ne peut être réduite à de l'instrumental, car elle a sa part de créativité dans « l'invention du quotidien » (Michel de Certeau). L'« art » en ce sens désigne un métier – ou un mode de vie – accompli, maîtrisé, la recherche d'une excellence propre, et pas seulement l'acte de production. La rupture entre « beaux arts » et artisanats est ainsi critiquée par là où l'on ne s'y attendait peut-être pas : par la réussite à son plus haut niveau, celui d'une excellence qui implique le concours des différentes formes d'art. Il faut garder une certaine continuité dans les différents « arts de faire », dans les différents types de savoirs maîtrisés et en apprentissage. *Un art est un savoir qu'on maîtrise en situations diverses et multidimensionnelles pour produire un acte original ajusté*. Dans une « chaîne de valeurs » performante, celle qui développe les différentes formes de créativité

dans ses dynamiques, on remarque une continuité et complémentarité entre les différents arts, ce qui n'enlève rien à la spécificité et aux responsabilités de chaque acteur. Le gestionnaire n'y est pas réduit au « crayon rouge » qui compte les sous mais y est vu comme celui qui montre la valeur de toutes les ressources, y compris de l'argent, et démontre une « responsabilité partagée ». Dans une bonne gouvernance, l'équipe se met d'accord sur des choix qui coûtent à chacun dans tous les sens du terme, d'abord en ressources humaines, puis dans les autres types de ressources. Autrement dit, sa discipline est contraignante pour les autres disciplines.

Il est facile d'ajouter quelques remarques sur l'interpénétration de ces deux formes d'art : l'artiste, comme le scientifique, doit maîtriser de nombreux arts de faire. Avant d'être artiste, il est peintre ou musicien, physicien ou sociologue. L'art pour l'art apparaît au sommet comme un accomplissement des arts de faire. D'autres métiers qui n'ont pas de prétention artistique ou scientifique partagent l'amour de leur art pour lui-même et trouvent leur joie voire leur passion dans cet accomplissement.

Mais il n'y a pas que cette nécessaire interdisciplinarité pour réaliser et diffuser de l'excellence. L'art pour l'art oblige à « réseauter » vers d'autres disciplines mais aussi vers l'enseignement de sa propre discipline : c'est une forme d'interprofes-

sionnalité interne et nécessaire à chaque discipline. Si une institution théâtrale est très performante mais que le public est toujours le même, la qualité va s'épuiser puisqu'un artiste a besoin de s'affronter aux ignorances ou à d'autres formes de désir pour chercher son excellence. Dans la pédagogie vis-à-vis d'un novice, la femme ou l'homme de métier va remettre en question la qualité de son art pour en dégager la pointe essentielle et la « re-présenter » de façon à « toucher » le désir, à le révéler. L'acte culturel se développe quand il touche d'autres désirs, ce qui éveille et nourrit son propre désir. Sans cette réciprocité des désirs, rien ne naît durablement. C'est comme si un professionnel – une femme ou un homme de métier faisant profession de son art – perdait la force d'aimer, d'être amateur.

L'excellence des deux arts est essentielle et ne se communique que lorsqu'elle rencontre d'autres excellences ainsi que de multiples désirs, de multiples amours, de multiples amateurs. L'acte de médiation n'est pas un à-côté de l'art, il est constitutif de son excellence : un peintre peint pour voir et montrer, un écrivain pour se lire et être lu. *L'opposition entre la fin pour elle-même et la fin pour d'autres et d'autres actes s'estompe dans l'unité de l'acte culturel en son excellence, la création.* Aristote disait que la science devient science quand elle est capable de s'enseigner. Art de la science et science de l'art, cette réciprocité des mots est essentielle.

L'EXCELLENCE PEUT ÊTRE VÉCUE PAR CHACUN...

Exceller (ex-celler), c'est sortir de la cave, des médiocrités et de ses aliénations ; c'est parvenir à admirer, aimer, recevoir, créer, partager d'une façon originale et choisie. La grandeur d'âme se mesure, disait la philosophe Simone Weil, à la distance entre le plus bas et le plus haut, entre le médiocre et l'excellence, dans une échelle de valeurs librement choisie, ou du moins assumée. Nous pouvons tous rester médiocres, c'est le risque premier. Nous le savons, même en réussissant socialement. La réalisation des droits culturels signifie que chacun a le droit de faire une expérience d'arrachement, de dépassement qui peut aboutir à une activité créatrice dans son domaine. Dans cette recherche d'excellence, il y a un aspect technique : on devient meilleur dans son savoir disciplinaire avec ses technicités. Mais il y a aussi un aspect « physique-psychologique-spirituel » qui se révèle dans les prises de risque : c'est toujours aventureux car on ne sait pas si l'on fait le bon choix, à la fois au niveau du temps, des esthétiques, des techniques, etc. La recherche de l'excellence implique des investissements intimes et risqués. La prise de risque est le prix à payer pour la puissance du désir et la passion, pour l'expérience de la joie créatrice et partagée. Encore faut-il que ce risque soit reconnu et partagé dans la mesure du possible.

L'axe premier de ce texte désigne « l'art d'affirmer de la singularité pour construire du commun ». L'enjeu de la création est que chacun arrive à toucher et à reconnaître dans sa singularité une valeur universelle qu'il souhaite partager, soumettre à la reconnaissance et à la critique d'autres personnes connues ou inconnues. Qu'il s'agisse de son expérience professionnelle, de sa maternité, paternité, filialité, de son amour, d'un paysage, d'une mort, d'une maladie, d'une libération, chacun a le droit de s'entendre dire « ton histoire m'intéresse », « ton histoire nous intéresse ». Pourquoi ? Pas simplement « pour que tu puisses t'exprimer et te faire du bien », même si c'est essentiel, mais « parce que tu as quelque chose d'original à dire et que peut-être tu ne le sais pas encore bien ». Le fait de le dire, de l'écrire, de le danser, de le mettre en cuisine, en habitat ou de toute autre façon peut – mais ce n'est pas gagné – faire découvrir et exprimer une expérience qui mérite d'être dite pour soi-même et pour d'autres. Toute libération se sait fragile et cherche à s'écrire, à laisser une trace, en attente d'une reprise, d'une critique et d'un développement par soi-même et par d'autres. Telle est la dynamique des

droits et libertés culturels, pour chacun et pour tous, des droits de participer au grand échange de saveurs ou façons d'admirer, et à l'écriture des libertés.

... À CONDITION DE TROUVER DES RESSOURCES EXCELLENTES ET LES ARTS DE LEUR COMBINAISON

Mais il y a une condition qui ne peut être réduite à la rencontre de « grandes œuvres », y compris lorsqu'on se trouve dans des « déserts culturels. » Ce vocabulaire est limité à une approche de l'offre et de la consommation ou de l'usage. Le « droit à la vie culturelle » ne se réduit ni à une consommation ni à un usage, c'est un ensemble de pratiques qui traverse toute la vie personnelle et sociale.

Les ressources culturelles sont partout, y compris dans les campagnes, mais encore faut-il savoir les découvrir et les valoriser. Par « ressources culturelles », nous entendons des *ressources de savoirs dans toute la polysémie de ce terme, qui va des savoir-être aux savoir-faire et bien d'autres savoirs qui conjuguent un savoir-vivre.* Ce sont autant de saveurs qui peuvent être portées par des personnes,

« La réalisation des droits culturels signifie que chacun a le droit de faire une expérience d'arrachement, de dépassement qui peut aboutir à une activité créatrice dans son domaine. »

seules ou au sein de communautés et d'institutions, des saveurs qui peuvent aussi être déposées dans des œuvres de toute nature. L'accès aux œuvres permet de découvrir une mine de savoirs, à condition de les pratiquer. Une ressource est donc toujours un ensemble varié (de personnes, de biens et d'activités) ; elle est culturelle dans la mesure où elle est porteuse d'identité, de valeurs et de sens³. Il y a une triangulation dans la vie culturelle, à laquelle l'exercice des droits, libertés et responsabilités culturels permet de participer : des personnes, des œuvres multiformes, des communautés de savoirs elles aussi multiformes.

Toute œuvre témoigne de – et appelle des – communautés de savoirs. La notion des « communs » est intéressante pour dire ce que sont les ressources culturelles et leurs pratiques constitutives de la vie culturelle. Est-ce que l'eau est un bien commun ? Ce n'est pas seulement l'eau, « H₂O », pas plus qu'un équipement culturel ou une statue. Ce qui fait un « bien commun », c'est : 1) une ressource principale ; 2) une communauté qui la porte ; 3) des savoirs associés, dont la fécondité se démontre. Comment est-ce possible dans le domaine culturel ? Les biens communs sont le fondement et l'espace du politique, en démocratie.

Comment réaliser la genèse de l'excellence, de ses créations ? Le défi d'une excellence et de sa fécondité se déploie tout au long d'un ensemble de « chaînes

de valeurs » qui relient une diversité de personnes et d'œuvres dans un même ensemble de finalités : du musicien avec son instrument en interaction avec d'autres professionnels de l'institution « Opéra », qui est aussi une œuvre et un outil à manier, utiliser, habiter pour la réalisation commune d'œuvres musicales au sein d'un programme, lui-même œuvre orientée vers la création d'espaces d'aventure et de liberté d'interprétation. Pour que cette communauté de métiers communique sa passion, il faut qu'elle réalise leur « commun » dans une collaboration originale à chaque fois réinventée. Pour cela, la reconnaissance mutuelle de la qualité des savoirs est nécessaire, et c'est évidemment ce qui est compliqué car tout savoir implique un pouvoir, surtout si son détenteur est inquiet, peu assuré dans ce qu'il croit savoir. La peur d'une remise en cause de ce fragment de savoir/pouvoir est notre « mal commun » : fragmentations, disputes insensées, coups bas, clientélisme et dogmatisme, autant d'origines des médiocrités durables. En réalité, c'est quand chaque fragment de savoir/pouvoir est exposé aux critiques qu'il se défait d'une partie de son complexe d'approximations et de certitudes non critiques, pour développer une voie d'excellence tendue entre conscience de ses limites et audace d'infini qui cherche avidement de nouveaux partages et expositions aux critiques.

Nous constatons que toutes les ressources ne se valent pas : certaines paraissent

« La notion des “communs” est intéressante pour dire ce que sont les ressources culturelles et leurs pratiques constitutives de la vie culturelle. Est-ce que l'eau est un bien commun ? »

closes, idéologiques, et ferment la curiosité au lieu de l'ouvrir ; elles justifient mépris des autres et des choses, discrimination dans l'accès à toutes sortes de richesses, et surtout déni des libertés. Nous pouvons alors définir assez aisément ce qu'est une ressource culturelle « de qualité » : une ressource qui ouvre un espace immense d'interprétation, de liberté et de créativité potentielles, un espace qui demande l'avis et la contribution d'autrui. C'est donc à chaque fois un lieu/lien d'hospitalité et de critique mutuelle, ardue et constructive. Nous pouvons à présent préciser ce critère pour élever la qualité à l'excellence. Une excellence ne peut viser une seule valeur, sauf lors d'un exercice technique. Elle met en tension des couples de valeurs qui s'opposent et nous poussent à chaque fois à inventer une excellence en situation. Mille exemples peuvent être convoqués ici, en plus de celui qui vient d'être développé, entre excellence pour elle-même et participation, entre l'art pour l'art et l'art de faire, mais aussi toutes les tensions indiquées dans les cinq axes de ce texte. Une dialectique, de Platon à Hegel, est plus qu'une controverse : c'est l'art de se saisir de positions contradictoires qui contiennent chacune de la valeur pour en trouver une synthèse,

toujours provisoire. À la différence du compromis qui n'est souvent qu'un accord raisonnable, avec ou sans rapport de force, une synthèse dialectique élève le niveau de compréhension des deux valeurs opposées en un accord plus intelligent, plus dynamique, car il contient toujours l'opposition de valeurs

mais avec une perspective nouvelle, plus précise, mieux ajustée à la complexité des situations. *L'excellence culturelle est dans l'art multiforme des dialectiques travaillées et exposées ; c'est l'essence de l'espace public.*

LES FABRIQUES D'EXCELLENCE, OU L'ART POLITIQUE

Comment favoriser ces espaces d'exposition publique qui sont nécessaires aux dynamiques dialectiques, sans lesquelles aucune qualité ne peut sortir de l'à-peu-près et de ses dogmes, aucune excellence ne peut jaillir ? En culture démocratique, toute action publique consiste à montrer les dialectiques : à savoir un ou plusieurs couples de valeurs à la fois nécessaires et en tension. Chaque décision implique une tentative de synthèse originale et appropriée.

C'est l'essence même de l'espace public qui autorise et sollicite l'exercice des droits, libertés et responsabilités de chacun afin qu'il cherche sans cesse à s'instruire et à instruire, à s'informer et à informer, qu'il mette ses savoirs à l'épreuve des autres et parfois en confrontation ouverte, c'est-à-dire en quête commune d'argumentation décisive. Nous ne sommes plus au premier niveau du débat d'opinion mais à celui des savoirs partagés qu'on étaye, qu'on démontre et pour lesquels on cherche des synthèses. Celles-ci ont chacune leur ajustement, leur logique, leur finesse ; ce qui se fait dans telle situation ou dans telle autre peut demander une interprétation différente des pôles en opposition dialectique. Le courage politique consiste à oser l'exposition d'un savoir singulier, personnel, et en situation, « en public » : face à – et avec – une diversité d'approches. Mettre à l'épreuve tout savoir en débats ouverts et argumentés, c'est partager une responsabilité envers du bien commun : l'excellence des savoirs nécessaire pour comprendre, restaurer ou créer, puis développer des chaînes de valeurs qui reconnaissent et valorisent les deux arts dans leurs excellences respectives et complémentaires. N'est-ce pas l'excellence d'une stratégie, et donc d'une politique ?

La priorité politique est alors d'organiser l'observation. Il s'agit de repérer des ressources qui sont ou peuvent devenir des pôles d'excellence et de chercher avec tous les acteurs concernés, en tant

que « parties prenantes » au sein d'une chaîne de valeurs, les arts de réaliser les connexions les mieux ajustées. Il s'agit de réaliser et d'interpréter ensemble une *partition*.

Voilà pourquoi cet article conçu dans cet esprit de participation pose pour chaque « art » ici considéré les enjeux, les tensions, les problématiques, puis les propositions d'initiatives.

1. Le courage du singulier. L'art d'affirmer de la singularité pour construire du commun : le courage de montrer un singulier qui, tout en étant vécu de façon intime, peut s'exposer en public comme un commun reconnaissable et appropriable par d'autres. L'enjeu est de trouver quelque chose d'unique, qui mérite d'être dit et qu'on n'a pas encore dit.

2. L'art d'accueillir et être accueilli. La générosité de l'accueil aux niveaux intellectuel et sensoriel. La générosité intellectuelle provient de la conscience d'être privilégié, d'avoir admiré tant d'œuvres et d'ouvriers excellents, tant de créateurs, professionnels et amateurs, travailleurs de l'ombre et de la lumière. Cet art est à la fois intellectuel et sensoriel puisqu'il provoque et convoque le bonheur de l'admiration malgré et grâce aux luttes incessantes.

3. L'art de la médiation. Il ne faut pas le prendre simplement au sens d'un médiateur qui va vers des publics « empêchés »

ou autres simplismes de ce genre. C'est un travail permanent de croisement des savoirs, au principe de gouvernance en démocratie, avec la même éthique de la communication à l'interne et à l'externe. C'est procéder « en boucle » au croisement des métiers pour dégager l'excellence de chacun en un bien commun. C'est rechercher l'intelligence des frontières : dans chaque discipline comme dans chaque personne qui cherche à la pratiquer, il y a une forme de désir, une attente à travailler.

4. L'art d'acquérir de l'expérience et de transmettre. On pourrait nommer cet art par la passion de l'apprentissage qu'on a normalement en pédagogie : l'art de trouver le plus juste pour toucher. Une puissance culturelle est une capacité d'être touché et de toucher ; sa transmission est l'essence de l'art.

5. L'art d'enrichir un écosystème, ou la patience du tisserand. Qu'est-ce que l'excellence dans un écosystème ? Ce sont les meilleures connexions aux bons endroits. Une valorisation excellente consiste à mettre ensemble des ressources (humaines ou autres) de façon à ce qu'elles se valorisent mutuellement. Cet enrichissement implique que chacun puisse véritablement se dépasser parce qu'il est happé par le désir d'un autre, par son propre désir, par la reconnaissance d'autres désirs. L'excellence de ces valorisations constitue la richesse d'un écosystème culturel,

objectif de toute politique publique. Mais encore faut-il être en mesure d'observer, d'analyser et de démontrer ces liens de valorisation ; c'est pour cela que la démarche *Paideia* procède par « cas d'école »⁴.

1. Bien avant l'article 103 de la loi NOTRe, les droits culturels ont été reconnus notamment dans le droit de participer à la vie culturelle, consacré par l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et par l'article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par la France.

2. D'après Aristote, *Éthique à Nicomaque*, II, 1.

3. Selon la formule de la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle.

4. *Paideia*, « analyse des politiques publiques au regard des droits culturels », est un programme mené en France en partenariat avec de nombreuses collectivités territoriales par Réseau Culture 21 en association avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg – www.droitsculturels.org

POUR ALLER PLUS LOIN

- Mylène Bidault, *La Protection internationale des droits culturels*, Bruxelles, Bruylant, 2009.
- Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, t. I : *Arts de faire* [1980], Paris, Folio Gallimard, 1990.
- Patrice Meyer-Bisch, « Cultiver la texture sociale, comprendre le potentiel social des droits culturels », *Vie sociale*, n° 5, 2014, p. 11-25.
- Patrice Meyer-Bisch (dir.), *L'Enfant témoin et sujet. Les droits culturels de l'enfant*, Zürich, Schulthess, 2012.
- Patrice Meyer-Bisch et Mylène Bidault, *Déclarer les droits culturels. Commentaire de la Déclaration de Fribourg*, Zürich/Bruxelles, Schulthess/Bruylant, 2010.
- Patrice Meyer-Bisch, Stefania Gandolfi et Greta Balliu (dir.), *Souveraineté et coopérations. Guide pour fonder toute gouvernance démocratique sur l'interdépendance des droits de l'homme*, Genève, Globethics.net, 2016.